



Société anonyme

Boulevard Bischoffsheim 33

1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise 0888.061.724 - RPM Bruxelles

Nous vous rappelons que, conformément au Code des sociétés, personne ne peut assister ou se faire représenter à l'assemblée générale des actionnaires, s'il/elle n'est pas le/la véritable propriétaire des actions.

Afin de voter valablement et à cette fin se faire représenter, le mandant doit se conformer aux statuts :

Pour pouvoir participer à l'assemblée générale et y exercer le droit de vote, les actionnaires doivent prouver que le 14^{ème} jour qui précède l'assemblée générale, à 24 heures, heure belge (la « Date d'Enregistrement »), ils détiennent les actions pour lesquelles ils veulent participer, soit par leur inscription dans le registre des actions nominatives, soit par leur inscription dans les comptes d'un teneur de compte agréé ou d'un organisme de liquidation.

Au plus tard le 6^{ème} jour qui précède la date de l'assemblée générale, le détenteur d'actions nominatives indique par écrit au secrétariat de la société, Lenneke Marelaan 8, B-1932 Zaventem, le nombre d'actions nominatives pour lequel il déclare vouloir participer à l'assemblée générale.

Au plus tard le 6^{ème} jour qui précède la date de l'assemblée générale, le détenteur d'actions dématérialisées produit à Euroclear Belgium, Schiphollaan 6, B-1140 Bruxelles, une attestation délivrée par le teneur de comptes agréé ou par l'organisme de liquidation certifiant le nombre d'actions dématérialisées pour lequel il déclare vouloir participer à l'assemblée générale.

La présente procuration devra être déposée, au plus tard le mercredi 8 mai 2019 chez Euroclear Belgium, Schiphollaan 6, B-1140 Bruxelles ou par voie électronique à investorrelations@banimmo.be.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2019

PROCURATION

Nombre d'actions :

Le/la soussigné(e) :

.....
.....
.....

agissant en qualité d'actionnaire de la société anonyme BANIMMO, dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, boulevard Bischoffsheim 33,

déclare constituer Monsieur / Madame.....



Société anonyme
Boulevard Bischoffsheim 33

1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise 0888.061.724 - RPM Bruxelles

demeurant à

pour son mandataire spécial à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le mardi 14 mai 2019 à 11 heures au siège social de Banimmo chez Patronale Life SA, à B-1000 Bruxelles, boulevard Bischoffsheim 33, ainsi qu'à toute assemblée qui serait convoquée ultérieurement par suite de remise ou d'ajournement,

de voter dans le sens indiqué ci-dessous sur les différents points de l'ordre du jour :

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour et vote

- Prise de connaissance des rapports du conseil d'administration sur les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2018.**

[PRISE DE CONNAISSANCE]

- Approbation du rapport de rémunération**

L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération concernant l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2018 tel qu'il figure dans le rapport de gestion.

Instructions de vote :

- Prise de connaissance des rapports du Commissaire sur les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2018.**

[PRISE DE CONNAISSANCE]

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2018.**

L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2018.

Instructions de vote :

- Prise de connaissance des comptes consolidés au 31 décembre 2018.**

[PRISE DE CONNAISSANCE]

- Affectation du résultat.**

L'assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide de reporter la perte cumulée s'élevant à € - 46 079 037 à l'année comptable suivante.

Instructions de vote :



Société anonyme
Boulevard Bischoffsheim 33
1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise 0888.061.724 - RPM Bruxelles

7. Décharge des administrateurs, des représentants permanents des administrateurs et du commissaire.

Par votes séparés, l'assemblée donne décharge à chacun des administrateurs, aux représentants permanents des administrateurs et au commissaire pour leur mission accomplie durant l'année comptable précédente.

- Affine R.E. SA, avec son représentant permanent Madame Maryse Aulagnon

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- MAB Finances SAS, avec son représentant permanent Monsieur Alain Chaussard

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- Lyric SARL, avec son représentant permanent Monsieur Cyril Aulagnon

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- Strategy, Management and Investments SPRL, avec son représentant permanent Monsieur Didrik van Caloen

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- André Bosmans Management SPRL, avec son représentant permanent Monsieur André Bosmans

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- Wimer Consult SCS, avec son représentant permanent Monsieur Patrick Mertens de Wilmars

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- Access et Partners SPRL, avec son représentant permanent Monsieur Didier Malherbe

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- Madame Catherine Sabouret

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- Icônes SAS, avec son représentant permanent Madame Muriel Aubry

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- Monsieur Matthieu Evrard

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------



Société anonyme

Boulevard Bischoffsheim 33

1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise 0888.061.724 - RPM Bruxelles

L'assemblée donne décharge au commissaire :

- Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

8. Validation de la cooptation d'un administrateur

L'assemblée générale valide la cooptation en tant qu'administrateur de :

- 1) Patronale Real Estate SA, représentée par son représentant permanent Monsieur Werner Van Walle

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- 2) Patronale Life SA, représentée par son représentant permanent Monsieur Filip Moeykens

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- 3) Lares Real Estate SPRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Laurent Calonne

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- 4) Monsieur Jo De Clercq ;

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- 5) Granvelle Consultants & C° SPRL, représentée par son représentant permanent Madame Annette Vermeiren ;

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- 6) A. Schryvers SPRL (S-Advice & Management), représentée par son représentant permanent Madame Ann Schryvers

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- 7) GCA Consult SPRL, représentée par son représentant permanent Madame Griet Cappelle

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------



Société anonyme

Boulevard Bischoffsheim 33

1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise 0888.061.724 - RPM Bruxelles

9. Prise de connaissance de la fin du mandat des administrateurs

L'assemblée générale prend connaissance de la fin du mandat des administrateurs :

- 1) André Bosmans Management SPRL, représentée par son représentant permanent Monsieur André Bosmans
- 2) Access & Partners SPRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Didier Malherbe
- 3) Lares Real Estate SPRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Laurent Calonne
- 4) Patronale Life SA, représentée par son représentant Monsieur Filip Moeykens.

PRISE DE CONNAISSANCE

10. Renouvellement du mandat d'administrateurs.

L'assemblée générale décide, par vote séparé, de renouveler les mandats des personnes suivantes pour une période de trois ans qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2022:

En tant qu'administrateur exécutif :

- 1) Lares Real Estate SPRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Laurent Calonne

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

En tant qu'administrateur non-exécutif :

- 1) Patronale Life SA, représentée par son représentant permanent Monsieur Filip Moeykens

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

- 2) André Bosmans Management SPRL, représentée par son représentant permanent Monsieur André Bosmans

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

En tant qu'administrateur indépendant :

- 1) Access & Partners SPRL, représentée par son représentant permanent Monsieur Didier Malherbe

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------



Société anonyme

Boulevard Bischoffsheim 33

1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise 0888.061.724 - RPM Bruxelles

L'assemblée générale propose de rémunérer les administrateurs en fonction du type de mandat, conformément aux règles de rémunération appliquées par la société.

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

11. Nomination du commissaire

L'assemblée générale décide de nommer comme commissaire Ernst & Young Bedrijfsrevisoren avec siège social à 1831 Diegem, De Kleetlaan 2, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0446.334.711, pour une période de trois ans qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2022. Ernst & Young Bedrijfsrevisoren sera représentée par Madame Christel Weymeersch. La rémunération annuelle du commissaire est fixée à 58.000 euro TVA exclue et sera indexée annuellement

Instructions de vote :

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

Le mandataire spécial peut prendre part à toutes délibérations, discussions, votes, résolutions, signer tous procès-verbaux ou listes de présence, substituer en toute ou partie des présents pouvoirs, et en général faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution de son mandat.

Le mandataire spécial votera au nom du/de la soussigné(e) conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessus. A défaut d'instructions de vote pour l'une ou l'autre proposition, le mandataire pourra voter dans le sens qu'il jugera opportun.

Fait à le

prière de faire précéder votre signature de la mention "bon pour pouvoir" svp